

**Déclaration préalable Comité technique
du 3 juillet 2018**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Il est regrettable que nous n'ayons pas été concertés sur les attributions de NBI. Comme demandé lors de l'Instance de concertation régionale (ICR), il s'agirait d'avoir plus de transparence et de communication, on en est loin.

D'autre part, le délai de 15 jours de transmission des documents des CT et CHSCT n'est pas respecté. Vous ne nous permettez pas de préparer les réunions, formelles ou non, dans de bonnes conditions.

L'UNSA DDT 60 siègera cependant dans l'intérêt des agents.

Nous vous remercions de votre attention.